

KesKispass à l'AD



Le 19 janvier, partout sur le territoire, plus de 2 millions de personnes se sont mobilisées contre la réforme des retraites, le 31 janvier la mobilisation s'est

Edito

amplifiée, plus de 2,5 millions de manifestants. Dans la même semaine deux nouvelles journées étaient organisées les 7 et 11 février, malgré le contexte des vacances scolaires, une forte mobilisation a été constatée sur la journée du samedi. Le 16 février, en plein milieu des congés d'hiver, 1,3 million de personnes sont descendues dans la rue. Une nouvelle journée est annoncée pour le 7 mars. Ne lâchons rien !!!!

L'ensemble des organisations syndicales réaffirme son opposition à la réforme des retraites et demande un système de retraite juste, financé aussi par un autre partage des richesses. Avec déjà plus d'un million de signatures, la pétition intersyndicale montre bien que la population est contre ce projet. N'hésitez pas à signer et à faire signer ! **Rendez vous en page 4.**

Pour bien comprendre le système des retraites, vous pouvez regarder la vidéo qui explique clairement son fonctionnement. **Rendez vous en page 4**

Face au projet de loi sur la réforme des retraites avec l'allongement du temps de travail en décalant l'âge de départ à la retraite à 64 ans, la CGT propose :

- Le retour au départ à 60 ans à taux plein
- Une pension minimum au niveau du SMIC à 2000 euros
- La prise en compte des années d'étude.

Pour financer cela, la CGT demande :

- Une réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes (cela rapporterait 6,5 milliards d'Euros par an)
- Une cotisation sur l'ensemble des revenus (+15,5 milliards par an)
- Une augmentation des salaires de 5% (+22 milliards par an)

Comme quoi de l'argent il y en a, surtout quand on sait que les entreprises du CAC 40 ont versé plus de 80 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2022 !! Orange n'est pas en reste avec plus de 2 milliards de dividendes versés chaque année ! La CGT se bat pour avoir des NAO à la hauteur cette année. Une consultation est d'ailleurs en cours à ce sujet. **Rendez vous en page 3.**

TOUS EN GREVE LE 7 MARS

Filialisation des boutiques p2

Négo Libellule p2

Peste ou Cholera ? p3

NAO p3

L'interview p4

La retraite p4

Filialisation des boutiques Orange

Ce mois de février, la Direction passe à la vitesse supérieure et convoque les Organisations Syndicales à une première séance de négociation sur le projet d'évolution d'arrêts d'exploitations des Agences de Distribution (AD), réseau de boutique de la « maison mère », qu'ils nomment « projet libellule ».

Cette stratégie montre clairement ce que dénonce la CGT depuis le début du projet, mais aussi depuis de nombreuses années avec la filiale de la Générale de Téléphone (GDT) : une organisation de l'entreprise pour diminuer les droits et garanties des salariés. D'après les recherches de la CGT FAPT, la libellule symbolise la sagesse de la



transformation et de la capacité d'adaptation. Cette métaphore de la libellule nous semble très déplacée voire insolente tellement la Direction oppose un symbole de vie à une réalité cruelle pour des centaines de salariés. Depuis l'annonce du démantèlement du réseau de boutique, la Direction s'affiche très décomplexée face à ce projet, se permettant ainsi de convoquer les élus au lendemain d'une journée de grève et de mobilisation d'ampleur Nationale et intersyndicale, dans l'urgence, alors même que la CGT demandait son report. Ce projet mortifère, étalé sur 36 mois, engendrera, s'il est mis en œuvre, une dégradation du pouvoir d'achat et des conditions de travail.

Afin que les élus et représentants CGT puissent porter la parole des salariés lors de ces négociations, il est primordial et urgent que vous nous remontiez vos attentes. **Nous vous donnons la parole à travers ce court questionnaire.**



Le projet Libellule, survol en eaux troubles

Si certains croyaient à l'existence d'une once d'humanité au sein de la Direction Grand Public d'Orange France, force est de constater que ces deux premières journées de négociations ont annihilé tous leurs espoirs. Nous sommes face à des propositions honteuses, et avons atteint le niveau zéro de la négo.

Les offres de l'entreprise sont en deçà de tous les accords signés précédemment. Sa volonté : filialiser le réseau des boutiques **avec ses salariés** ! Cela se traduit par la mise en avant d'une priorité : passage à la GDT avant celle d'intégrer une autre Unité. D'ailleurs le 14 février au CSEC, les Directions de DTSI et des UI, en présentant leur projet d'Ancre Réseaux et Intervention et ses 800 millions d'euros d'économie, n'ont ouvert aucune perspective aux salariés des AD.



Au national la direction fait rêver, avec des postes ici, et

encore là, tous plus beaux les uns que les autres, mais il n'y a aucun engagement, ni en nombre, ni en localisation. La consigne est donnée : surtout ne pas rentrer dans le détail. Nous le déplorons, et au vu des restructurations incessantes dans tous les secteurs, et au dogme du Comex de filialiser à tout va, la Capitaine navigue à vue, aux mépris de ses matelots.

La CGT dénonce cette attitude en adéquation avec les négos sur les NAO. On flatte d'une main et on pique le pognon de l'autre. Cette tartufferie, nous la condamnons. Depuis des années le personnel des boutiques est exploité, c'est le secteur où il y a le moins de promotion. Le cadre peut être joli, mais : départs non remplacés, horaires décalés et incivilités, mettent à mal les équipes et leurs managers. Et pour quoi ? Pour finalement être sacrifié au nom de la rentabilité.

Embarqué dans un processus non maîtrisé, la direction nationale et la GDT paniquent, « Et si les salariés ne faisaient pas le choix de venir à la GDT ? »

Nous revendiquons le passage de la GDT sous la convention collective des télécommunications. (CCNT)

En attendant un hypothétique retour à la raison et des propositions décentes et surtout sérieuses, la CGT continuera à défendre les intérêts des salariés. Si la seule réponse est la mise en œuvre d'une rupture conventionnelle collective, forme déguisée de Plan de Sauvegarde de l'Emploi, ce sera bien évidemment sans la CGT FAPT !

Projet d'évolution des boutiques : peste ou choléra ?

Pour mémoire, en 2014 il y avait 900 boutiques dans toute la France, plus que 650 en 2016 et moins de 500 en 2017.

Après le projet 2023/2026, quel futur ?

Un rapport demandé par le CSEC auprès du cabinet ISAST a fait un bilan très alarmant de notre métier de demain et du devenir des boutiques qui resteront au delà de 2026.

Dans ce rapport angoissant, l'impact sur les salariés est mis en visibilité.

Stress, incertitude, la santé des salariés est mise à rude épreuve pendant une période de 3 ans. En effet, la direction ne dévoilera qu'au fur et

à mesure, ses intentions de garder ou non votre boutique en maison mère suivant des critères qui restent obscurs aujourd'hui.

En GDT, le niveau de rémunération est plus bas, les avantages sociaux : Intéressement, Participation, et prestation ASC (Activités Sociales et Culturelles) du CSEE moins disant. Par ailleurs, les conditions de travail sont plus difficiles (pressions sur les résultats individuels, moins de primes sur la satisfaction client, perte de sécurité de l'emploi et diminution de la qualité managériale).

Un exemple : chez Orange si vos objectifs ne sont pas atteints, un accompagnement avec votre manager ou un formateur va se mettre en place pour vous aider, à la GDT en revanche on vous dira : « la porte est grande ouverte ».

Ensemble mobilisons-nous avec tous les salariés du groupe pour gagner sur nos revendications !

Par ailleurs à la GDT, les ouvertures ou fermetures de boutique peuvent se faire avec un seul salarié au détriment de sa sécurité.

Les boutiques sous pavillon GDT sont sous la Convention Collective des Commerces et Services de l'Audiovisuel, de l'Electronique et de l'Equipement Ménager. Cette convention et les accords sociaux appliqués à la GDT sont très défavorables pour les salariés comparés aux accords d'ORANGE SA (salaires / avantages sociaux / conditions de travail : performance individuelle comparée, la rotation des effectifs).

Le transfert de 130 /160 points de vente en GDT va impacter plus de 2000 d'entre nous. Ce chiffre énorme est très inquiétant car tout le monde ne pourra être repositionné sur le poste de son choix.

Le nouveau concept « boutique expérience », obscur et non défini va obligatoirement impacter le contenu du métier. L'apprentissage de nouvelles techniques, l'acquisition de compétences supplémentaires s'ajouteront à des conditions de travail fortement modifiées (car seulement 11 ETP prévus) et la possibilité d'une baisse importante de la PVC au regard de l'organisation envisagée. La CGT demande l'arrêt immédiat de ce projet et la ré-internalisation de toutes les boutiques GDT pour que tous bénéficient des meilleures conditions possibles. Unissons nos forces pour conserver nos boutiques et nos métiers !

En direct des NAO 2023 : Orange revisite l'Avare Acte II : Jusqu'où ira la pingrerie de la direction ?

Lors de la première séance de négociation le 2 février, la Direction, avait présenté son bilan des mesures salariales 2022 sous un angle démagogique.

Elle est allée jusqu'à additionner la prime de partage de la valeur (non pérenne), aux différentes augmentations salariales prévues par la Décision Unilatérale de l'employeur.



Propositions de la direction :

propositions de la direction aux NAO 2023		DU 2022	
cadres (tous)	mini garanti en € (salaire <38k€)	700 €	720 €
	mini garanti en € (38k€ < salaire < 80k€)	600 €	580 €
	en %	1%	%
	AI (augmentation individuelle)	2,1%	0,85%
non cadres (ACO)	mini garanti en € (salaire <30k€)	1100 €	780 €
	mini garanti en € (salaire >30k€)	1000 €	680 €
	en %	3,4%	%
non cadres (AFO)	AI (augmentation individuelle)	1,6%	0
	augmentation collective en €	500 €	420 €
	augmentation collective en %	1,00%	%
	effet GVT (avancement d'indices)	0,75%	0,87%

Négociations Salariales 2023
Ton avis compte



L'annonce de la Directrice Générale sur l'augmentation du dividende : « Le Groupe prévoit, en lien avec la solide croissance de son cash-flow organique et sous réserve de l'approbation des actionnaires, une augmentation du dividende plancher à 0,72 euro au titre de l'exercice 2023 (payable en 2024) pour atteindre un nouveau plancher de 0,75 euro au titre de l'exercice 2024 (payable en 2025). » et toujours des miettes pour les salariés !



L'interview d'un salarié

Nous avons rencontré un salarié d'une boutique de Normandie impacté par le projet Libellule.

Comment as-tu accueilli l'annonce de la ferme-

ture de ta boutique ?

L'annonce de la fermeture de la boutique n'a pas été une surprise, on s'y attendait. Il n'y a pas eu de remplacement des collègues déjà partis. Nous avons eu beaucoup d'embauches d'intérimaires pour pallier. Nous ne nous attendions pas à ce que l'annonce soit aussi rapide

Quel choix d'orientation vas-tu faire et quelle conséquence cela aura sur ta vie perso ?

Je souhaite rester dans la mesure du possible à L'Agence Distribution. Je ne souhaite pas perdre

d'argent. J'aimerais que l'entreprise prenne en charge l'ensemble des frais engendrés et qu'elle puisse m'accompagner au maximum. J'aimerais que l'entreprise soit consciente du travail fourni pendant ces nombreuses années face à des clients exigeants et de plus en plus agressifs.

Vois-tu ton avenir chez Orange ?

Oui je me vois encore chez Orange. L'entreprise a encore d'autres services (non sous traités). J'ai des collègues qui partent prochainement à la retraite ou en temps partiel et qui sont soulagés car ils ont connu beaucoup de transformations au sein du groupe.

Quel conseil peux-tu donner à des collègues qui vont être dans la même situation ?

D'essayer d'être le plus positif possible. Prendre rendez-vous avec Orange Avenirs pour au moins savoir quel poste vous conviendrait. Soyez maîtres de votre avenir et battez-vous pour celui-ci.

Signons la pétition contre la fermeture des boutiques



Afin d'augmenter ses résultats financiers, la direction d'Orange est en train de démanteler son réseau de boutique partout en France.

D'ici 2026, pas moins de 120 boutiques fermeront leurs portes ou seront remplacées par la filiale « Générale de Téléphone »

Clients et salariés d'Orange, mobilisons-nous pour préserver ces points d'accueil physiques, luttons contre la désertification de nos territoires et pour l'amélioration des conditions de travail des salariés!

Signons et partageons la pétition contre la fermeture des boutiques Orange qui sera remise à la direction.



Nous dénonçons d'une part, la fermeture pure et simple des boutiques qui impose aux usagers de faire plusieurs dizaines de kilomètres, aux salariés de changer de métier et qui impacte fortement le tissu économique local.

D'autre part, la filialisation de certaines boutiques vise à dégrader les conditions de travail des salariés tout en amoindrissant la qualité de l'accueil des clients.

Pour rappel, Orange perçoit plusieurs millions d'euros d'aide de l'état pour le maintien de l'emploi et dégage plusieurs milliards de bénéfices annuels.

Retraites : non à cette réforme injuste et brutale !



Le gouvernement a annoncé le report de l'âge de la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.

D'autres solutions sont possibles ! Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme : « **je signe la pétition** » * Vos données ne feront l'objet d'aucune collecte, ni d'aucun traitement de notre part.



La retraite expliquée de A à Z

